

DEC220462DAJ

Décision portant renouvellement de M. Emmanuel Royer aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC180256DAJ du 1^{er} février 2018 portant nomination de M. Emmanuel Royer aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) ;

DECIDE :

Article 1^{er}. – A compter du 1^{er} février 2022 et pour une durée d'un an, M. Emmanuel Royer est renouvelé dans ses fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSMI.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

